



La cathédrale de Fribourg comme la verrait un ange

PHOTOGRAPHIE.

Le projet Promenades angéliques prévoit des représentations vertigineuses de la cathédrale de Fribourg.

DOMINIQUE MEYLAN

Vu d'en bas, l'intérieur d'une cathédrale peut impressionner. Mais d'en haut, l'effet est encore plus saisissant. C'est ce point de vue que souhaite donner un couple de Fribourgeois, qui renouvelle l'imagerie des grands monuments.

Alain Kilar et Joëlle Richard vont se consacrer ces prochains mois à la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg, après avoir œuvré à Chartres et à Lausanne. Ils viennent d'obtenir l'autorisation et prévoient de commencer leur activité en octobre. Installés dans le quartier du Schoenberg, ils se réjouissent de travailler près de leur domicile.

Révélation à Chartres

Le projet s'est construit en France. Alors qu'il visite la cathédrale de Chartres, Alain Kilar vit un véritable appel, une révélation. Fasciné par l'architecture, les volumes et l'ambition du monument, il s'étonne

de la mauvaise qualité de la collection de cartes postales. «Les clichés étaient vieux. La cathédrale ne faisait même plus appel à un photographe professionnel», explique Alain Kilar.

Il imagine alors le regard d'un ange, depuis les hauteurs, qui permettrait de révéler une beauté inconnue. «Je voulais proposer des points de vue différents, rapporte Alain Kilar, et offrir des produits de qualité.» C'est ainsi que les Promenades angéliques sont nées.

Les vues sont saisissantes. Que ce soit à Chartres ou à Lausanne, le trèfle de la cathédrale offre une image globale de l'édifice. La nef, le transept et le chœur sont réunis sur un même cliché. Au loin, les visiteurs paraissent tout petits.

Pas de recette unique

Pour Joëlle Richard, le projet Promenades angéliques participe aussi à la transmission du patrimoine, notamment en ce qui concerne les vitraux. «Quand on se place en hauteur, on perçoit les traits dessinés par l'artiste et son travail magnifique.» Cette redécouverte se justifie d'autant plus que certains vitraux médiévaux sont invisibles du bas. «Pouvoir rendre publics ces travaux, c'est

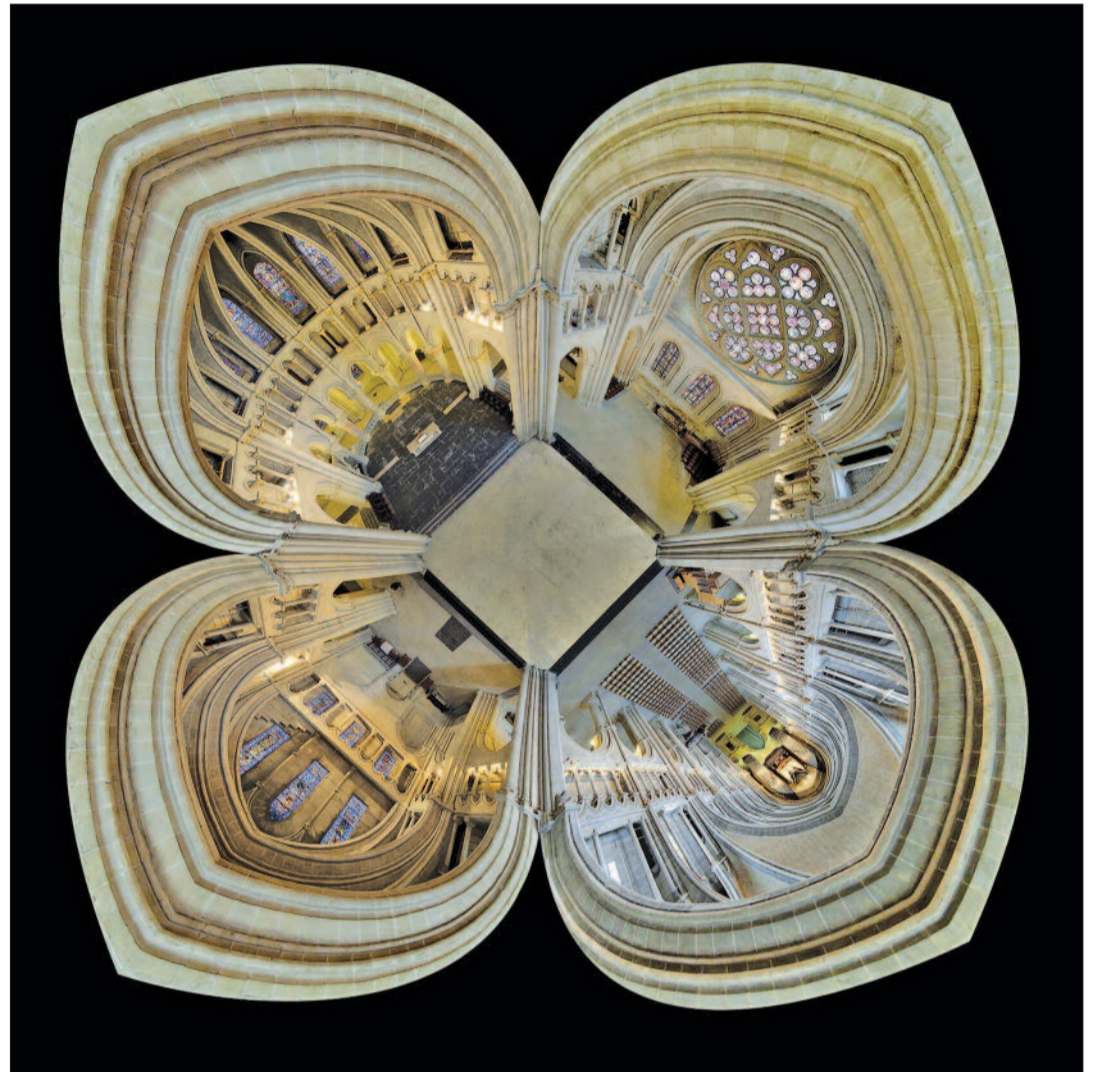
aussi un de nos chevaux de bataille», estime Alain Kilar.

Pour Fribourg, le travail sera différent de Lausanne ou Chartres. Sans transept, une vue du trèfle n'est pas possible. «Nous allons miser sur l'aérien et le vertigineux en travaillant depuis la clé de voûte», explique Alain Kilar. Il n'existe de toute façon pas de recette unique. «Au final, c'est toujours le lieu qui décide», commente Joëlle Richard.

Des premiers repérages ont été effectués. La rose, l'orgue et une vue de la nef ont déjà été immortalisés. En plus d'un point de vue au ras des voûtes, le couple prévoit de travailler sur les verrières du chœur.

Joëlle Richard et Alain Kilar ne comptent pas s'arrêter à Fribourg. Londres, Cologne, Fribourg-en-Brisgau ou encore Berne et Genève font partie de leur projet. Eclairagiste de profession, Alain Kilar pratique la photographie depuis vingt ans. Si les Promenades angéliques ont commencé par être sa passion, cela pourrait devenir son activité principale.

Quant à Joëlle Richard, c'est au théâtre et dans la mise en scène qu'elle s'exprime. Elle présentera en janvier une création à Nuithonie, baptisée *Ta main*. ■



Le trèfle de la cathédrale de Lausanne offre une vision globale de l'édifice vu d'en haut. PROMENADES ANGÉLIQUES



Alain Kilar et Joëlle Richard se préparent à un travail de haute voltige: photographier la cathédrale de Fribourg avec un appareil placé au ras des voûtes. CHLOÉ LAMBERT

Des conditions techniques difficiles

En plus de l'aspect artistique, les Promenades angéliques sont une prouesse technique. «On doit être alpiniste, photographe et ingénieur», rapporte Alain Kilar, qui travaille sur ce projet avec sa compagne Joëlle Richard. Pour réaliser les prises de vue, il faut un matériel capable de flotter dans les airs. Les deux artistes n'utilisent pas d'hélicoptère télécommandé, mais un boîtier suspendu, généralement depuis les combles, et géré à distance.

«Il y a toute une météorologie interne sous les plafonds des cathédrales», raconte Alain Kilar. Une porte qui s'ouvre et un courant d'air peut faire bouger le boîtier. Or, pour arriver à une précision suffisante, il faut une très grande stabilité, ce d'autant plus que les temps de pose sont relativement longs. Une seule image est souvent le résultat de la juxtaposition de plusieurs clichés.

A Chartres, c'est dans une situation plus qu'inconfortable que les photographies ont été réali-

sées. Dans les combles en plein hiver, la température s'élevait à -13°C. «Nous étions presque dans des conditions de photos hivernales en montagne», se souvient Alain Kilar.

Pour faire une image correcte, il faut souvent plusieurs heures de montage. Parfois sans succès. «Il y a des jours où ça ne veut pas», rigole Joëlle Richard. Le travail en postproduction est également important. Les deux artistes ont le souci du détail et contrôlent même la qualité de l'impression.

Cette phase est délicate, en raison de la variété des supports: cartes postales, calendriers, brochures ou foulards. Le couple réfléchit constamment à de nouveaux produits. Pour Fribourg, ils ont imaginé un cahier de coloriage pour adultes, qui reprendrait les verrières. A Chartres, où les ventes ont commencé depuis plusieurs mois, le concept est bien accueilli, notamment par les jeunes. DM

Offrir le dentiste à toute la population

POSTULAT. Rembourser les soins dentaires à toute la population, c'est ce que propose Xavier Ganioz (ps, Fribourg) dans un postulat déposé hier. L'idée n'est pas nouvelle: dans le canton de Vaud, une initiative populaire vient d'être déposée. Un projet identique a été soumis à Genève. Des réflexions sont en cours à Neuchâtel et à Zurich.

Le député fribourgeois souhaite que le canton étudie la mise en place d'une assurance publique obligatoire, qui couvrirait les soins dentaires de base. Si l'orthodontie doit être incluse dans le catalogue des prestations, ce n'est pas le cas des prestations de confort, comme le blanchiment des dents. Xavier Ganioz propose un subventionnement basé sur un prélèvement paritaire sur les salaires soumis à l'AVS, à parts égales entre employeurs et employés.

«En raison des frais élevés relatifs au prix des soins bucco-dentaires, on sait que nombre de nos concitoyens renoncent à ces soins, au risque de mettre en péril leur état général de santé», justifie Xavier Ganioz. DM

Un créancier aux méthodes de voyou

JUSTICE. Un homme de 31 ans, qui avait choisi la manière forte pour récupérer quelques centaines de francs prêtés à une connaissance, a été condamné par voie d'ordonnance pénale. Les faits se sont déroulés pendant l'été 2012 à Fribourg. Rencontrant par hasard les cousins de son débiteur, le créancier les pousse à l'amener au domicile de sa victime. Pendant le trajet, il s'arrête chez lui pour prendre un pistolet d'alarme.

Quand le trio arrive sur place, le ton monte rapidement. Le débiteur ne peut rendre l'argent et refuse de remettre un objet à titre de garantie. Le créancier sort alors son pistolet d'alarme, qui était caché dans son dos, le pointe en direction du torse de sa victime. N'obtenant aucune réponse, il s'empare de jeux vidéo et prend la poudre d'escampette avec ses deux complices, restés muets pendant toute la scène.

L'argent a finalement été rendu, les jeux vidéo restitués et aucune plainte n'a été déposée. Malgré cela, le prévenu, reconnu coupable de contrainte et de délit contre la Loi fédérale sur les armes, a été condamné à 60 jours-amendes avec sursis. DM

Collecte nationale organisée par l'Eglise

ENFANTS PLACÉS. Le soutien des Eglises catholique et protestante au fonds d'aide d'urgence en faveur des victimes de placement forcé se limitera au produit d'une collecte dominicale en 2015. Dans une interview au *Matin*, l'évêque de Genève, Lausanne et Fribourg, Charles Morerod, justifie les lenteurs du processus et reconnaît certaines fautes commises par des ecclésiastiques.

La majorité des diocèses de Suisse a décidé de récolter des fonds le 16 août 2015. En revanche, les diocèses romands et de Lugano n'ont pas encore fixé de date, a précisé à l'ats son porte-parole Walter Müller. «Notre système est hélas lent», admet M^{gr} Morerod.

A la question de savoir si c'est aux fidèles de payer pour les fautes de certains religieux, Charles Morerod rétorque: «tout comme le citoyen paie pour d'anciens fonctionnaires qui ont commis des abus». L'évêque assure en outre qu'il arrive à l'Eglise de prendre des mesures contre les responsables d'abus, comme leur «retirer leur ministère». AT5